

DIOCESE DE TOULOUSE

Père Hervé GAINARD, vicaire général

Archevêché : 24, rue Perchepinte B.P. 7208

31073 TOULOUSE CEDEX 7

Tél 05.61.14.82.70

h.gaignard@diocese-toulouse.org

A Toulouse, le

ACCUEIL PENDANT L'ETE

Des prêtres venus d'ailleurs dans les paroisses du diocèse de Toulouse

CHARTRE d'ACCUEIL

UNE CHANCE POUR L'EGLISE

Le séjour de prêtres d'autres Eglises dans notre diocèse offre une chance d'enrichissement mutuel par l'ouverture inter culturelle et par la coopération proposée dans la Pastorale locale. La mise en place d'un tel accueil peut être le fruit d'un échange avec un diocèse étranger, le fruit d'une amitié nouée lors de voyages ou de rassemblements internationaux ou le résultat d'une demande de service paroissial pour des semaines d'été.

Tout séjour qui engage la paroisse, tant au plan pastoral que financier, doit suivre le protocole d'accord mis en place dans le diocèse. En effet, il nous paraît bon de préciser un certain nombre de points d'attention pour que cette expérience soit un réel témoignage de fraternité universelle.

Si ce protocole n'est pas établi, il s'agit alors d'un séjour privé. Tous les frais sont à la charge personnelle de celui qui accueille et de celui qui est accueilli.

PROTOCOLE D'ACCORD POUR UN SEJOUR PASTORAL D'ETE

☐ **Un accord inter-diocésain** : Afin que ce temps de séjour dans une paroisse du diocèse de Toulouse signifie la communion entre Eglises, nous demandons au prêtre qui souhaite faire un tel séjour de nous adresser l'accord écrit de son Evêque ou de son Supérieur pour la période à passer dans notre diocèse. Le prêtre devra être assuré pour sa couverture sociale et médicale avec rapatriement par son diocèse d'origine et en fournir l'attestation. L'accueil tiendra compte des postes disponibles ou demandés pour les mois d'été. Le Vicaire général en lien avec la cellule accueil assurera le suivi des demandes.

☐ **Une expérience pastorale** : Le Curé de la paroisse et les membres de l'Equipe d'Animation Pastorale préciseront au prêtre accueilli les tâches qu'il aura à assumer. En période de vacances, il se peut que le service à assurer soit plus réduit. Il semble donc nécessaire de prévoir des rencontres organisées ou spontanées qui permettent dialogue, connaissance et découverte mutuelle. Il sera bon de prévoir un accompagnement du prêtre par quelques chrétiens plus « référents » pour la durée de son séjour. Pour assurer une bonne coordination les noms de ces personnes seront communiqués à la cellule accueil.

☐ **Une prise en charge financière** : Il est important que les engagements financiers réciproques soient clairs dès le départ. Organisés dans le cadre d'échanges inter-Eglises, le diocèse de Toulouse souhaite que :

- ⇒ **Le voyage aller et retour** du pays de résidence jusqu'à Toulouse ne soit à la charge ni du diocèse de Toulouse, ni de la paroisse d'accueil.
- ⇒ Le prêtre devra justifier d'une assurance maladie et rapatriement sanitaire auprès d'un organisme compétent.
- ⇒ La paroisse d'accueil s'engage à assurer au prêtre : **le logement, , les frais de déplacements et de communication nécessités par le ministère.** Tous les autres frais sont normalement à la charge personnelle.
- ⇒ La paroisse, versera au prêtre **une indemnité pour le service pastoral**, le tout équivalent au traitement complet d'un prêtre diocésain, **soit 960 € au prorata temporis.**
- ⇒ Le prêtre accueilli évitera toute forme de sollicitations financières directes auprès des paroissiens. Tous dons, offrandes et quêtes seront intégralement reversés dans la caisse de la paroisse. Il sera bon de se mettre d'accord dès l'arrivée sur toutes ces questions d'argent dans un esprit de clarté.

Notre diocèse désire favoriser une coopération vécue en termes d'échange et trouver une attitude de réciprocité. Le prêtre accueilli, le prêtre et les chrétiens accueillants, chercheront à créer une ambiance amicale et fraternelle qui signifiera l'Eglise-sans-frontières.

P. Hervé Gaignard, vicaire général du diocèse de Toulouse
Mme Armelle Becquey, coordinatrice de la cellule accueil
Père Guillaume Loze, Père Bernard Laur, Jean Claude Gonnet

Mission Universelle de l'Eglise : 28 rue de l'aude 31500 Toulouse mue31@diocese-toulouse.org (0562718045)

DIOCESE DE TOULOUSE

Père Hervé GAIGNARD, vicaire général

Archevêché : 24, rue Perchepinte B.P. 7208

31073 TOULOUSE CEDEX 7

Tél 05.61.14.82.70

h.gaignard@diocese-toulouse.org

A Toulouse, le

Objet : *Accueil des prêtres venus d'ailleurs
Pour un séjour pastoral en été
Dans une paroisse du diocèse de Toulouse*

LETTRE AUX PAROISSES

Cher Père,

Le séjour de prêtres d'autres Eglises dans notre diocèse peut être une chance d'enrichissement mutuel par l'ouverture inter culturelle et par la coopération proposée dans la Pastorale locale. Chaque année, de nombreuses demandes parviennent au diocèse de la part de prêtres venus d'ailleurs pour venir vivre une telle expérience. La mise en place d'un tel accueil peut aussi être le fruit d'un échange avec une paroisse d'un diocèse étranger, le fruit d'une amitié nouée lors de voyages ou lors de rassemblements internationaux.

Cependant, ces séjours engagent le diocèse et les paroisses dès lors que des services pastoraux sont demandés et qu'ils ont des implications financières (accueil dans la paroisse, honoraires de messes). C'est pourquoi une cellule d'accueil a été créé et une charte d'accueil a été réalisée (cf. document ci-joint). En effet, il nous paraît bon de préciser un certain nombre de points d'attention pour que cette expérience soit un réel témoignage de fraternité universelle.

S'il vous semble important pour votre paroisse de vivre ce genre d'échange, et/ou si cela peut aider votre paroisse pour les périodes d'été du point de vue de la pastorale et de la présence presbytérale, merci de nous le signaler. *C'est le but du petit coupon ci-dessous. Dans tous les cas d'accueil pastoral d'un prêtre venus d'ailleurs dans une paroisse, le Service de la Mission Universelle de l'Eglise et le Vicaire général doivent être informés à priori. Par ailleurs, ~~et~~ l'archevêque doit donner son accord.* Pour assurer une bonne coordination les noms des personnes « référentes » accompagnant le prêtre pendant la durée de son séjour sera communiqué à nos services.

Nous vous redisons toute notre amitié au service de la Mission.

P. Hervé Gaignard, vicaire général du diocèse de Toulouse
Mme Armelle Becquey, coordinatrice de la cellule accueil
Père Guillaume Loze, Père Bernard Laur, Jean Claude Gonnet

Coupon à retourner à la Mission Universelle de l'Eglise , 28 rue de l'Aude 31500 Toulouse 05 62 71 80 45

Le plus rapidement possible

✂ -----

Paroisse

Adresse

☎ E.mail

a déjà prévu d'accueillir un prêtre étranger de notre connaissance du au

désire accueillir un prêtre étranger pour la période du au

ne désire pas accueillir cet été un prêtre étranger.

DIOCESE DE TOULOUSE

Père Hervé GAIGNARD, vicaire général

Archevêché : 24, rue Perchepinte B.P. 7208

31073 TOULOUSE CEDEX 7

Tél 05.61.14.82.70

h.gaignard@diocese-toulouse.org

A Toulouse, le

***Aux prêtres désireux de faire un séjour pastoral
dans le diocèse de Toulouse pendant les mois d'été***

Cher Père,

Vous nous avez adressé une demande de séjour à caractère pastoral dans notre diocèse pendant l'été prochain. Nous en sommes heureux et nous pensons que c'est une chance pour les échanges entre Eglises.

En raison du nombre de demandes que nous recevons, nous sommes cependant dans l'obligation de limiter les acceptations. De plus, nous devons tenir compte également des places disponibles pour accueillir.

Afin d'étudier votre proposition, nous vous serions reconnaissants de prendre connaissance de la charte d'accueil élaborée par le diocèse de Toulouse.

Aussi, il nous est indispensable de recevoir, au plus tôt :

- L'accord écrit de votre évêque ou de votre supérieur religieux, pour la période à passer dans le diocèse. Ce sera pour nous un premier signe de communion entre nos deux Eglises locales.
- La réponse au questionnaire ci-joint, afin de prévoir le lieu d'accueil en paroisse qui vous conviendrait le mieux.

Vous noterez dans cette charte les engagements financiers réciproques pris :

- Les frais de voyages sont à votre charge.
La paroisse qui vous accueillera s'engagera à vous assurer le logement, les frais de déplacement et de communication pour les besoins du ministère paroissial.
- La paroisse d'accueil vous versera une indemnité mensuelle de 960 € au prorata temporis. Vous aurez évidemment à respecter les orientations pastorales et l'organisation de la paroisse.
- Nous vous demandons d'éviter toute forme de sollicitation financière auprès des paroissiens.
- Sur ces questions financières, il sera bon de vous mettre d'accord, dès l'arrivée, avec le responsable de la paroisse.
- Vous devrez être assuré auprès d'un organisme compétent pour le cas de frais de maladie ou de rapatriement sanitaire.

Notre diocèse, dans la mesure de ses possibilités, souhaite favoriser ces échanges de pasteurs avec d'autres Eglises locales et donner ainsi l'image d'une « Eglise sans frontières ». Mais vous comprendrez certainement que cet échange doit être bien préparé et faire l'objet d'une entente préalable, en toute charité comme en toute clarté.

Bien fraternellement vôtre.

P. Hervé Gaignard, vicaire général du diocèse de Toulouse
Mme Armelle Becquey, coordinatrice de la cellule accueil
Père Guillaume Loze, Père Bernard Laur, Jean Claude Gonnet

QUESTIONNAIRE

*à renvoyer dûment complété **avant le**au Service Diocésain de la Mission Universelle de l'Eglise
28 rue de l'Aude 31500 Toulouse .mue31@diocese-toulouse.org
qui le transmettra à l'archevêché*

NOM et prénom :

Né le à

Nationalité :

Permis de Conduire délivré le par

Adresse actuelle :

.....

.....

Pays :

Santé :

Pathologie éventuelle

Allergie

Autres

Diocèse de :

Adresse de l'Evêché

.....

N° de téléphone de l'Evêché : Fax :

E-mail :

Ordonné le :

Etudes profanes et pastorales déjà faites :

.....

.....

.....

Engagements pastoraux confiés par votre Evêque depuis votre ordination jusqu'à ce jour :

.....

.....

.....

Avez-vous déjà fait un séjour en France : OUI NON

Dans quel(s) diocèse(s) ?

.....

A quelles dates ?

Souhaits exprimés pour ce séjour pastoral dans notre diocèse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :

Signature :